



L'ordre du jour de ce CHSCT était les horaires d'ouverture au public et la mise en place de Rialto investigations (abordée en question diverse).

I - Les horaires d'ouverture au public :

La modification des horaires d'ouverture au public a un impact indéniable sur les conditions de travail des agents. Lors de la campagne d'impôt sur le revenu, des services ont été fermés avant l'heure officielle. Les contribuables qui trouvent porte close reviennent inévitablement le lendemain, mais beaucoup plus agacés !!!

En réponse, le Président a convenu que l'accueil augmentait. De part la complexification de la fiscalité, les contribuables se déplacent de plus en plus.

Actuellement, notre Directeur Général réfléchit à ce sujet et propose comme solution la démarche stratégique, autrement dit, comment faire à l'identique avec moins de moyens, tant en effectifs qu'en budget ! Les offres d'accueil de notre administration ne sont plus tenables avec toutes les suppressions d'emplois que nous avons subies.

Monsieur Saillard nous a rappelé qu'il n'hésitait pas, pour des raisons de sécurité, à fermer certains petits postes, ponctuellement, lorsqu'il ne restait qu'un ou deux agents présents.

Même s'il affirme être pour le respect des métiers, le Président n'en souhaite pas moins plus de polyvalence. **Notre administration s'efforce de maintenir un bel effet vitrine au détriment d'autres missions jugées moins prioritaires.**

L'administration tient un double langage en reconnaissant que l'offre d'accueil proposée par la DGFIP n'est plus tenable avec les effectifs actuels. Cependant, dans le même temps, elle met en place dans l'urgence, la mise à disposition d'un ordinateur avec accès internet, aux contribuables pour qu'ils puissent télédéclarer leurs déclarations professionnelles. Cerise sur le gâteau, un agent et un « suppléant » devront assister le contribuable dans sa démarche !!!

Ceux qui subissent les risques sont bien les agents. Le rôle du CHSCT est bien de dénoncer ces dangers et les risques psycho-sociaux qui en découlent !!

II - Questions diverses :

Le sujet « Rialto investigations » a été abordé. Le module « investigation » vient en complément de « Rialto » déjà utilisé par les agents effectuant des vérifications.

Rialto investigations amène une perte d'autonomie des agents, la normalisation du contrôle fiscal, le risque de standardisation des investigations, une perte de temps et plus globalement une inadéquation avec le travail réel ainsi que la méconnaissance de la spécificité des contrôles.

La DGFIP elle même chiffre le surcroît de travail à 1,5 jour par vérification pour l'agent et 0,65 jour pour son chef de brigade.

Ainsi, il en va de l'intégrité de la mission, des conditions de travail des agents, des impacts lourds de cette application sur la santé physique et mentale, dont l'employeur, en l'occurrence l'administration des finances publiques doit être garante au terme de la réglementation du code du travail.

A la suite des interventions, les organisations syndicales ont fait lecture d'une motion que vous trouverez en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

Brièvement, en fin de séance, Monsieur Barberet a rappelé l'importance du DUERP et sa mise à jour. Les retours des questionnaires devront être faits avant le 15 novembre. Un rappel a été fait en ce sens lors de la convention des cadres A du 11 octobre dernier.

Vos représentants CGT Finances au CHSCT de l'Yonne

<i>Pascal DUPUIS- Nathalie ZELMAT- Yannick BAUMONT – Caroline GERMAIN (experte)</i>
--